

**Selon une information diffusée par le site [INTELLIGENCE ON LINE](#), le ministère de l'Intérieur, qui s'apprête à renouveler sa flotte de drones avec les solutions du constructeur chinois DJI, a fait réaliser un audit, prenant ainsi en compte les alertes concernant ce dernier.**

Selon nos informations, le ministère français de l'Intérieur s'inquiète de plus en plus en plus des risques posés par le fabricant chinois de drones DJI. Un audit commandé par le ministère a ainsi émis des doutes sur le logiciel DJI Assistant, qui permet de mettre à jour le *firmware* de l'appareil, dont l'obfuscation, technique de sécurité consistant à « *brouiller* » le code, empêche d'analyser le comportement du logiciel.

De son côté, la Direction générale de la police nationale (DGPN) s'alarme, selon nos informations, à propos du [système DJI Aéroscope](#) de détection de drones de la marque. Celui-ci transmettrait les données de localisation GPS de la valise, ainsi que les informations de détection, sur des serveurs chinois. Ce système est notamment intégré dans le programme Boréades développé par l'intégrateur français CS Group, actuellement étudié par la Direction générale de l'armement (DGA).

Cette recrudescence de la méfiance envers le constructeur, pointé du doigt par des experts en cybersécurité, intervient alors que le ministère de l'Intérieur s'apprête, selon les informations de *Médiapart*, à attribuer au revendeur français Rivolier et Milton-Innovation les contrats d'acquisition de drones lancé en mai dernier. Ces conventions visent plus spécifiquement la fourniture de 565 appareils dits « *du quotidien* », de moins d'un kilogramme et dotés de caméras 4K ou UHD et thermique, et de 66 exemplaires dits « *de capacité nationale* », plus imposants et dotés d'une plus grande capacité d'optique, filmant à 500 mètres avec un zoom x30 de jour.

### **Des aéronefs déjà utilisés par la police et la gendarmerie.**

Dès le mois de mai dernier, les constructeurs français avaient critiqué cet appel d'offres fléché en direction des drones [DJI Mavic2](#) et [MATRICE 200](#), dont il reprend les caractéristiques techniques. Les forces de police et de la gendarmerie nationale utilisent déjà les équipements de la société chinoise, ce qui réduit notamment les besoins de formation.

De son côté, le ministère des Armées, s'il a également dû faire appel en urgence aux outils de DJI (IOL n° 871), cherche depuis à les éviter en réclamant des spécifications techniques liées à la confidentialité auxquelles le droniste chinois ne peut répondre.

Le même appel d'offres contient un troisième lot pour des nano-drones de moins de 50 grammes capables de transmettre ses images dans un périmètre de 2 kilomètres, un prérequis que seuls les [Black Hornet](#) de l'américain FLIR sont capables de remplir.